

LES CHANTIERS DU DÉPARTEMENT

RD 2 – COUX – TRAVAUX DE SÉCURISATION DE L'ITINÉRAIRE (ARRÊTS DE CARS, CALIBRAGE DE LA CHAUSSÉE ET CRÉATION DE SURLARGEURS)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du projet de sécurisation d'itinéraire porté par le Conseil départemental, en lien avec la commune de Coux, qui a débuté en 2016 et qui se poursuivra jusqu'en 2019, une nouvelle tranche va être réalisée dans les mois à venir. Ce chantier permettra sur une partie de la RD2 située sur la commune de Coux depuis la voie de Peyrache jusqu'au croisement avec la voie communale de Masneuf de réaliser un tronçon complet (chaussées et aménagements).

Sur cette première section de travaux, les usages sont très variés et coexistent : desserte locale, liaison courte ou longue et circulation des vélos, piétons, ramassage scolaire. Le projet d'aménagement global permettra de recalibrer la chaussée pour parvenir à une largeur de 5,5 m permettant d'améliorer et de sécuriser le croisement des véhicules, de créer une surlargeur pour les vélos en sens montant mais également, pour la section suivante, de créer des trottoirs pour les déplacements des piétons et scolaires vers les arrêts de cars.

Les travaux se poursuivront en 2018 avec le déplacement des réseaux (porté par les concessionnaires, la commune et la communauté d'agglomération) et devraient s'achever en 2019 (aménagements et revêtements).

Pour le chantier qui débute, un **alternat sera mis en place pendant les périodes de travaux de juin à septembre**. Durant les périodes scolaires pour éviter tout retard dans la desserte des établissements scolaires, l'alternat ne débutera le matin qu'à partir de 8 h45. Il sera maintenu toute la journée jusqu'à 17h le soir, pouvant malgré tout occasionner de légers retards sur les retours des transports scolaires.

Les services du Conseil départemental – direction des routes départementales – sont en charge du suivi des travaux (une page d'information dédiée sur le site internet du Département reprendra les différents points évoqués dans ce document www.ardeche.fr/RD2-lyas-coux).

HERVÉ SAULIGNAC,
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE L'ARDÈCHE



SANDRINE CHAREYRE,
CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE
DU CANTON DE PRIVAS



INFOS

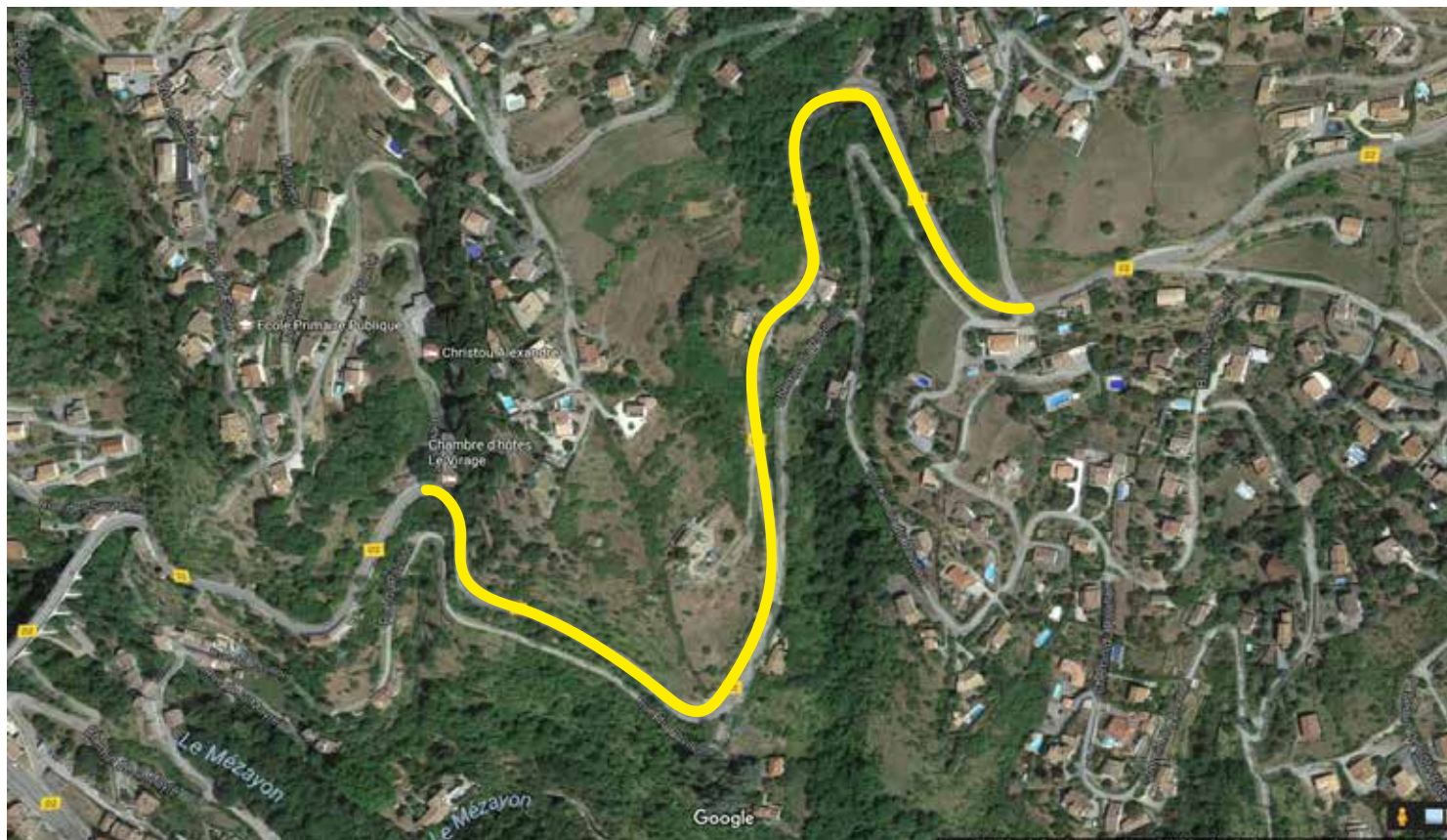
**TRAVAUX
DE JUIN
À SEPTEMBRE 2017**

**Gêne ponctuelle à la
circulation / mise en place
d'un alternat**

**MAÎTRISE D'OUVRAGE :
Conseil départemental
de l'Ardèche et commune
de Coux**



www.ardeche.fr/RD2-lyas-coux



Budget global prévisionnel : 1,55 millions d'euros

Financement : 0,15 millions d'euros commune - 1,4 millions d'euros Département de l'Ardèche



PLANNING

Travaux de terrassement, d'aménagement et de revêtement de juin à septembre 2017

Principales périodes d'alternat : juin, juillet, septembre



TRANSPORTS SCOLAIRES

Durant les périodes scolaires, démarrage de chantier (alternat) à 8h45 le matin. Fin du chantier (alternat) le soir à 17h pouvant occasionner de légers retards sur les horaires de retour. Hors période scolaires, le chantier débutera à 8h et se terminera entre 17h et 17h30.